

## QUESTIONS DE CONSULTATION

### Questions : Tables rondes

1. Publicité et commandites

Y aurait-il lieu de mettre les programmes gouvernementaux de commandites et de publicité à l'abri de toute influence politique? Si oui, comment?

2. Responsabilité

Faudrait-il confier aux sous-ministres des responsabilités suffisamment claires et y aurait-il lieu de les protéger contre toute pression politique exagérée? Si oui, comment? La séparation des responsabilités entre élus, personnel politique et fonctionnaires est-elle suffisamment claire?

3. Reddition de comptes

Comme la tendance à la fonction publique est à « l'horizontalité », quelles nouvelles mesures ou quels nouveaux mécanismes s'imposent pour garantir la reddition de comptes? Qui devrait être responsable envers

qui et pourquoi? Pendant combien de temps? Cette responsabilité doit-elle cesser quand une personne quitte son poste?

4. Reddition de comptes

Quelles sanctions faudrait-il éventuellement imposer aux fonctionnaires, aux élus, au personnel exonéré et à toute autre personne coupable d'avoir détourné des fonds publics?

5. Transparence

Faudrait-il associer les lignes directrices sur les valeurs et l'éthique (qui s'adressent aux fonctionnaires) à des procédures de responsabilisation et de reddition de comptes pour se protéger contre d'éventuels écarts de conduite? Ce genre de mesure devrait-il être encadré par une loi?

6. Transparence

Quelles limites éventuelles faudrait-il imposer à la transparence des programmes gouvernementaux, à l'administration et aux décisions et mesures budgétaires? Quels mécanismes seraient acceptables pour protéger les informations et les décisions secrètes ou confidentielles tout en permettant une certaine transparence?

7. Transparence

L'actuelle Loi sur l'accès à l'information est-elle efficace? Y aurait-il lieu de l'étoffer? Les actuelles sanctions pouvant être imposées aux fonctionnaires sont-elles suffisantes pour faire respecter l'esprit et la lettre de la loi

8. Généralités

Quelles protections y aurait-il lieu de consentir aux fonctionnaires qui croient avoir été témoins d'une pratique répréhensible dans l'administration de programmes gouvernementaux (les « dénonciateurs »)?

9. Généralités

Comment les ministères et les fonctionnaires pourraient-ils apprendre de leurs erreurs et appliquer, pour ce faire, un processus de rétroaction qui serait à l'abri des pressions politiques?

## Questions : Site Web

1. Y aurait-il lieu de mettre les programmes gouvernementaux de commandites et de publicité à l'abri de toute influence politique? Si oui, comment?
2. Quelles protections y aurait-il lieu de consentir aux fonctionnaires qui croient avoir été témoins d'une pratique répréhensible dans l'administration de programmes gouvernementaux (les « dénonciateurs »)?
3. Le principe de la responsabilité ministérielle veut que les ministres répondent à la Chambre relativement à l'exercice des pouvoirs qui leur sont confiés. Faudrait-il envisager des exceptions au principe de la responsabilité ministérielle absolue applicable à tout ce que font les ministères? Si oui, comment?
4. La personne appelée à rendre des comptes doit expliquer et accepter les responsabilités associées à l'exécution du mandat qui lui est confié en fonction de ce qu'on attend d'elle. Que recommanderiez-vous afin d'accroître la reddition de comptes vis-à-vis de la gestion et de l'utilisation des fonds publics?
5. Faudrait-il associer les lignes directrices sur les valeurs et l'éthique (qui s'adressent aux fonctionnaires) à des procédures de responsabilisation et de reddition de comptes pour se protéger contre d'éventuels écarts de conduite? Ce genre de mesure devrait-il être encadré par une loi?
6. Que pourriez-vous recommander d'autre au juge Gomery pour la poursuite de son mandat?

